

## Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Lundi 3 mai avril 2021

## « Mobilités : ça bouge ! » La Métropole lance une grande concertation citoyenne autour des déplacements sur le territoire

Dans le cadre du renouvellement de son Plan des Mobilités (PDM) et en parallèle d'une concertation auprès des communes, la Métropole lance aujourd'hui une grande concertation à destination des habitants autour des déplacements sur le territoire. Au programme : un questionnaire en ligne, la création d'un comité citoyen et la désignation d'ambassadeur des mobilités. Cette démarche de participation citoyenne, ponctuée de plusieurs étapes, s'étendra jusqu'à la fin 2022.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement et Sylvie Nicq-Croizat, Vice-Présidente en charge de la démocratie participative et de la coconstruction citoyenne : « Se déplacer, nous le faisons tous au quotidien. Aujourd'hui, et face à l'urgence climatique il faut réfléchir autrement, agir autrement, pour construire le monde d'après. Le lancement de cette grande concertation permettra de réfléchir ensemble aux nouvelles mobilités pour la Métropole, en favorisant la réduction des émissions de CO2 et l'accès à tous aux formes de mobilités actives, pour répondre aux enjeux de transition social-économique et d'attractivité du territoire. »



Chacun, au quotidien, peut faire évoluer ses comportements et se tourner vers des mobilités plus actives, plus douces et plus respectueuses de l'environnement. Pour penser les mobilités de demain et agir dès maintenant, la Métropole ouvre un large débat citoyen sur les mobilités.





## Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Cette démarche, appuyée par la participation citoyenne, a pour objectifs :

- de planifier à long terme les transformations via le Plan des Mobilités (PDM) et le développement de l'usage des mobilités actives (vélo, marche à pied...).
- d'améliorer et développer le réseau de transports en commun de la Métropole, ainsi que le service de transport à la demande.
- de participer à la mise en œuvre des engagements de la COP21 en produisant des transports propres et en définissant des Zones à Faibles Emissions.
- d'adapter l'aménagement du territoire en fonction des transports et permettre à chacun de pouvoir disposer d'un moyen de déplacement à proximité pour des trajets de courtes ou de plus longue durée
- de favoriser l'innovation en matière de mobilité (nouvelles motorisations, mobilités intelligentes, mobilité décarbonnée, usages numériques).

Elle s'étendra, pour sa première phase, jusqu'au printemps 2022. S'en suivra une phase de concertation réglementaire jusqu'à l'adoption du Plan des Mobilités (PDM) fin 2022. Le Plan de Mobilité (PDM) de la Métropole comporte de nombreuses briques contribuant à organiser, projeter et transformer les mobilités: recomposition de réseau de transport en commun, transport à la demande (Filo'r), Schéma Directeur des Mobilités Actives, Zones à Faibles Émissions métropolitaines (ZFE), évaluation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), COP 21 locale, Plan de Déplacements d'Entreprises (PDE), Living Lab Mobilité, Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN)...

La concertation auprès des communes a été lancée et se poursuivra jusqu'à fin mai. Le 3 mai débute la concertation auprès des habitants et des usagers. La plateforme Je Participe propose un questionnaire autour des mobilités ainsi qu'un appel à volontaires pour créer un Comité Citoyen et identifier des Ambassadeurs de la démarche, qui s'engageront à tester un nouveau mode de déplacement sur le territoire (« je prends les transports en commun à la place de ma voiture », « je fais tous mes trajets à vélo », etc) et à témoigner de leur expérience. L'objectif du Comité citoyen : constituer une instance métropolitaine citoyenne composée d'habitants diversifiés, sur la base du volontariat, pour produire un avis citoyen sur les mobilités de demain. L'appel à candidatures, intégré au questionnaire, se fera de mai à juin. À partir de la liste des volontaires, un classement par catégories (âge, géographie, genre...) ainsi qu'un tirage au sort, pour aboutir à un panel représentatif du territoire. Un kit de participation sera également mis en ligne à la disposition des communes, des acteurs du territoire et du grand public pour organiser un débat au sein de leur ville, structure ou avec leur voisinage, collègues, amis. Un séminaire consacré aux acteurs associatifs, économiques et institutionnels du territoire, sera également proposé avant l'été.

## Principaux temps fort en cours et à venir :

- concertation territoriale auprès des communes (avril -mai)
- lancement d'un premier questionnaire et d'un appel à candidatures pour intégrer un comité citoyen (à partir du 3 mai)
- Séminaire d'acteurs (2 juillet)
- Forum citoyen I du 17 au 19 septembre (évènement tout public qui inclut l'installation et démarrage des travaux du comité citoyen)
- Forum citoyen II du 19 au 21 novembre (évènement tout public)
- Forum citoyen III au printemps 2022.

Retrouvez toutes les informations sur <a href="https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr">https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr</a> .

Contact presse
Perrine BINET
Attachée de presse
perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05



